

L'Écho des
TAILLADES

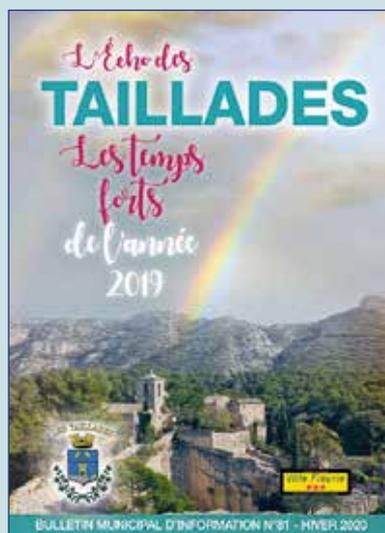
*Les temps
forts
de l'année
2019*

LES TAILLADES





Les temps forts / P 22 *en photos*



SOMMAIRE

Bulletin municipal d'information N°81

HIVER 2020

EDITO	P - 1
TRAVAUX	P - 2/4
HOMMAGE	P - 5
DU CÔTÉ DU PERSONNEL	P - 6
ENVIRONNEMENT ET URBANISME	P - 7
VIE COMMUNALE	P - 7/11
ECOLE	P - 12/13
AUX ALENTOURS	P - 14/15
VIE ASSOCIATIVE	P - 16/21
LES TEMPS FORTS 2019	P - 22/23
AGENDA	P - 24
ETAT CIVIL	P - 25



Responsable publication :

Nicole Girard

Rédaction :

Nicole Girard, Lydie Blanc, Florence Roche, Sylviane Badej, Sonia Saorin

EDITO



Je vous souhaite sincèrement, en mon nom personnel, au nom des membres du Conseil municipal et des agents des services communaux, une belle et heureuse année 2020.

Dans ce nouveau numéro, vous pourrez lire que certains travaux programmés pour l'année 2019 ont pris du retard du fait de procédures administratives lourdes. Ainsi, la réalisation de la requalification de la RD2 débutera prochainement et ne verra son aboutissement qu'à la fin du premier semestre 2020.

Les travaux de réfection du chemin Saint-François auraient dû être terminés à la fin de l'année, mais les conditions climatiques de décembre ont retardé le marquage de cette voirie qui sera partagée avec les deux roues (vous pourrez prendre connaissance de la nouvelle réglementation de la circulation sur ce chemin dans ce bulletin). La commune remercie les riverains pour leur patience car ils ont fait preuve de beaucoup de compréhension face à la durée de ces travaux.

Par ailleurs, l'élaboration du PLU suit son cours : l'enquête publique s'est déroulée du 1^{er} décembre au 31 décembre. Le commissaire enquêteur doit rendre son rapport aux termes duquel le Conseil municipal pourra approuver ce document d'urbanisme.

En ce qui concerne l'animation du village, le dynamisme de l'ensemble des associations n'a pas faibli. Que toutes les personnes ayant contribué à ces actions soient ici sincèrement et chaleureusement remerciées.

Enfin, pour terminer je voudrai adresser mes plus vifs remerciements aux commerçants, artisans et industriels qui ont permis, grâce à leur soutien financier, la réalisation des plans de la commune et celle du panneau informatif situé près de la place de la mairie.

L'année 2019 s'achève et 2020 offre à chacune et à chacun son lot d'imprévus, d'incertitudes. Que cette nouvelle année puisse vous être aussi agréable que possible.

*La vie est comme un arc-en-ciel :
il lui faut à la fois de la pluie et du
soleil pour en voir les couleurs .*

A. Ramaiya

Sincèrement,
Nicole GIRARD

Dans le précédent bulletin nous vous avons annoncé la future réalisation de trois grands travaux, à savoir, la requalification de la RD2, le transfert des services techniques vers un bâtiment plus fonctionnel et la réfection du chemin Saint-François.

En raison des longues procédures administratives les deux premiers projets ont pris du retard dans leur réalisation.

Travaux réalisés

Le chemin Saint-François avait un grand besoin de réfection accentuée par les travaux de canalisations entrepris par le Syndicat Durance Ventoux durant l'été. A cet effet, la commune est reconnaissante envers les riverains pour leur patience et leur compréhension durant cette période caniculaire très sèche où la voirie ressemblait plus à une piste qu'à une route. Ils ont attendu jusqu'au 12 novembre, date du début des travaux !

Profitant de cette réfection, la commune s'est attachée à renforcer la particularité de ce chemin qui fait partie de la boucle du circuit cyclo touristique du département, en privilégiant les deux roues et les piétons.

C'est pour cette raison que la chaussée s'apparente à une voie centrale banalisée (CVCB) : elle comprend une voie centrale réservée aux véhicules et de part et d'autre une rive cyclable matérialisée par deux bandes en résine de couleur verte.



L'entreprise EIFFAGE antenne de Cavailon a réalisé ces travaux. Le syndicat Durance Ventoux prend en charge la partie des tranchées qui ont servi au passage des canalisations du réservoir d'eau de Blancamp.

Montant des travaux : tranche ferme 156 088,00 € HT
Tranche optionnelle bandes cyclables 22 747,50 € HT
Avec l'aide financière du département de Vaucluse

Hormis ce chantier d'importance, l'année 2019 a été ponctuée par des travaux d'améliorations et d'entretiens en voici la présentation.

• Moulin Saint-Pierre

- peinture de la salle des fêtes, par l'entreprise Michel ROSSI pour un montant de 11 640,00 € TTC ;

- mise en place, par les services techniques, d'une armoire électrique escamotable pour notamment les producteurs du marché du vendredi soir et d'autres manifestations à venir ;

- remplacement de 4 fenêtres du local loué à l'entreprise Savon Stories par l'entreprise Alu Granon pour un montant de 5 180,69 € TTC.

• Stade Jean Blanc

Pose d'un ralentisseur, par les services techniques, à l'entrée du parking pour rappeler aux conducteurs qu'ils franchissent une zone où la vitesse est limitée.



A venir : afin d'éviter des nuisances sonores pour le voisinage, déplacement des cabines des entraîneurs vers le côté parking.

Remplacement des filets à ballons, avec une demande d'aide de la Fédération.

• Maison des associations

Création d'une douche qui était nécessaire en été lors de la venue d'artistes pour le festival. Cette douche servira pour d'autres manifestations de toutes natures. Travaux effectués par l'entreprise Maturiel pour un montant de 1 458 € TTC.

• WC publics

Suite aux travaux d'étanchéité du toit de ce bâtiment réalisés l'année dernière, des sanitaires ont été remplacés par l'entreprise Maturiel pour un montant de 1 420,28 € TTC.

Ont suivi, pour finir, des travaux de peinture effectués par le service technique.

• Espace Saint-Ferréol : nouveau parking

Création par les services techniques de la commune, d'un parking pour désengorger celui de la place de la mairie utilisé très régulièrement par les randonneurs, la clientèle du restaurant, le réseau des médiathèques, quelques visiteurs et les mardis et jeudis par le foyer du 3^e Age. Ce qui pénalise les personnes se rendant ponctuellement à la poste, à la mairie ou à la médiathèque qui ne trouvent pas de place.



• **A l'étude** : l'ouverture de ce nouveau parking permettra de mettre en place une zone bleue sur la place de la Mairie.

• Place de la Mairie

Pose d'un mât d'éclairage qui permet une meilleure répartition de la lumière sur la place et dans l'enceinte de la cour en remplacement de 2 projecteurs inesthétiques et énergivores. L'entreprise Giorgi a effectué ces travaux de pose et d'enlèvement des anciens mâts pour la somme de 7 188,00€ TTC.



Pose par les services techniques d'une armoire électrique sécurisée pour le marché du vendredi pendant l'hiver et pour d'autres manifestations.



• Mairie

Reprise de l'étanchéité de la toiture du bâtiment central par l'entreprise Etanche Plus pour un montant de 16 769,98€ TTC.

• Chemin du Luberon



- Remise en état du panneau RIS (relais info services) sous le mûrier dans l'espace vert : pose de nouvelles cartes du village réalisées par la Société Groupe Média Plus Communication. Celle-ci a édité le plan de la commune financé par des encarts publicitaires d'entreprises du territoire. La commune tient à remercier ces contributeurs pour leur confiance et leur

attachement au village car sans eux nous n'aurions pas pu obtenir ce tel document.

- Des travaux d'élagage sur une portion du chemin ont été réalisés par l'entreprise ESCOFFIER pour un montant de 5 520,00€ TTC.

• Ecole

- Travaux de peinture de deux classes (murs et mobilier), toujours en régie.

- Suite aux épisodes de canicule, mise en place d'un climatiseur dans le dortoir ce qui permettra de proposer une zone rafraîchie pour les enfants. Installation effectuée par l'entreprise PALOMBI d'un montant de 5460,00€ TTC.

- Afin de se projeter vers une école «numérique», installation de bornes WIFI permettant une couverture complète de l'école pour un coût de 1 020,00€ TTC.

• Cimetière Sainte-Guimelle

Création d'un jardin du souvenir par l'entreprise GRANIMOND pour un montant de 5 367.50€ TTC.





• Vieux Village

Dans le cadre d'une mesure de sauvegarde d'éléments patrimoniaux, la réfection de la sculpture du *Morvelous* érodée par le temps, était nécessaire. Ce travail a été confié à l'atelier de restauration des monuments historiques Jean-Loup Bouvier aux Angles. L'intervention s'est déroulée en plusieurs étapes : travaux préparatoires de pré-consolidation et de traitement biocide (reminéralisant) ;

gommage par micro-abrasion ; opérations de confortement de la matière (consolidation, injection de coulis de chaux teinté dans les fissures, comblement des anfractuosités afin d'empêcher l'eau de pluie de s'infiltrer).

Le montant de ces travaux se sont élevés à 9 819,00 € TTC, avec l'aide financière du département de Vaucluse.

Pour compléter l'attractivité touristique du Vieux village, une série de panneaux informatifs jalonnent le circuit de découverte de ce lieu historique. La conception et la réalisation ont été effectuées par l'agence de communication La Vache Noire située à Robion.

• Station d'épuration



Dans l'attente d'une nouvelle structure, la commune a engagé des travaux d'amélioration réalisés par l'entreprise ODE et ROUX TP. Ces travaux se sont élevés à la somme de 47 706,00 € TTC. Avec l'aide financière de l'agence de l'eau et du département de Vaucluse.

• Marquage voirie



La commune a fait réaliser une campagne de marquage de la voirie. Les nouvelles peintures utilisées, plus respectueuses de l'environnement, sont aussi moins résistantes aux nombreux passages de véhicules. Une autre campagne de marquage est programmée pour sécuriser les voies et la circulation.

Coût : 5 014,97 € TTC

Travaux à venir



La requalification de la RD2

Les travaux d'aménagement de la RD2 dans sa partie en agglomération viennent de démarrer. Ils permettront la création d'un trottoir partagé entre les vélos et les piétons pour sécuriser leur cheminement, le rétrécissement de la chaussée pour réduire la vitesse et l'installation d'éclairage public pour faciliter l'accès aux arrêts de bus en saison hivernale.

Coût des travaux :

Lot 1 : voirie - Eiffage 58 987,00 € HT

Lot 2 : Aménagement – Eiffage - 459 648,30 € HT

Lot 3 : Eclairage public Giorgi - 44 265,00 € HT

Lot 1, c'est à dire la réfection de la chaussée est pris en charge par le Conseil départemental de Vaucluse

Le Lot 2 est subventionné à hauteur de 200 000,00 € par l'Etat dans le cadre de la Dotation d'équipement du territoire rural 2019 (DETR) et 68 600,00 € par la région PACA au titre du FRAT (Fonds Régional d'Aménagement du Territoire). Le Lot 3, une partie de cette installation bénéficie d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2017 pour un montant de 34 108,12 €.

Futur achat d'un local pour les services techniques

Un projet de délocalisation des services techniques est actuellement en cours d'étude par la commune. Le local pressenti est situé dans la zone de Bel Air, d'une surface au sol de 342 m². Composé d'une surface de stockage intérieur, d'une mezzanine, d'un bureau et de vestiaires, ce bâtiment procurera aux agents municipaux un espace de travail fonctionnel et adapté à la polyvalence de leur métier. Les divers outillages, équipements et véhicules (terrain de 720 m²) pourront ainsi être stockés dans de bonnes conditions.

Ce déménagement rendra disponible une partie du Moulin Saint-Pierre qui pourra être dédiée à d'autres activités. Tout est mis en œuvre afin que ce projet d'acquisition puisse être réalisé en fin du premier trimestre 2020.

Michel COUPARD

31 années d'investissement au service de la commune

Michel Coupard nous a quittés le 23 novembre 2019. Homme de terrain, il a voué 31 années d'investissement pour la commune, souvent au détriment de sa vie familiale, sans jamais fuir son devoir et ses responsabilités.

En 1977, il est élu conseiller municipal à 38 ans sous le mandat de Jean BLANC, il est son 4^e adjoint en



1984. En même temps, il dirige son activité de chef d'entreprise de plomberie.

Puis une longue collaboration se dessine avec Edmond Bouchet, maire de 1989 à 2014 avec qui il brigue 3 mandats de 1^{er} adjoint à ses côtés! Mandats durant lesquels ce binôme est amené à travailler ensemble en équipe! Homme de terrain par son métier et son expérience, il s'implique particulièrement dans tous les chantiers d'aménagement du territoire communal en partant de la conception des projets jusqu'à leur terme!

Et il y en eut beaucoup, leur énumération serait longue!

Le village lui reste redevable des réalisations qu'il a accomplies avec les élus durant son passage dans la collectivité!

En 2002, il participe à la création de la Communauté de communes appelée alors Provence Luberon Durance où il est vice-président en charge des travaux.



Et quelle charge puisque cette communauté venait de naître, et il fallait la mettre sur pied! Il apporte toutes ses compétences en matière de travaux pour réaliser les premières fondations du siège de cette collectivité.

Au-delà du cercle communal et intercommunal, Michel Coupard est actif également dans divers syndicats. Nous n'en nommerons que quelques-uns comme, Durance Ventoux pour l'eau potable, le SIECEUTOM pour les déchets, le SMDVF pour la défense incendie et la valorisation forestière...

Dans le milieu associatif, il tient encore une place très active: vice-président, trésorier, responsable, entraîneur des équipes jeunes et arbitre dans l'association du foot du village. Par sa connaissance du milieu du bénévolat, il œuvre et soutient les associations pour qu'elles s'épanouissent.

Ces trente et une années au service de la collectivité ont été méritoires et respectables. Cette longue période que l'on peut qualifier de tranche de vie a été honorée par des reconnaissances – comme la médaille d'honneur départementale et communale d'argent puis de vermeil en reconnaissance des années consacrées à la commune. Et pour couronner cet engagement, il reçoit de Monsieur le Préfet en 2015, le titre de maire adjoint honoraire.

Pour celles et ceux qui l'ont connu, nous retiendrons de Michel Coupard, son caractère et sa franchise parfois très directe, cependant les échanges restaient cordiaux et constructifs! Comme tout homme public, chacun a pu apprécier ou mesurer sa personnalité, sa façon de voir les choses.

Nous adressons à toute sa famille l'expression de notre sympathie la plus profonde.

Du côté du personnel

Un responsable des Services techniques

Didier Garcia est le nouveau responsable des Services techniques depuis janvier 2020.



Il était auparavant agent technique au sein de la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse ce qui lui permet d'avoir une très bonne connaissance du territoire.

Engagé en 2000 par l'association «Camping de la Durance» à Cavaillon, puis transféré à la mairie en 2006 et ensuite à la communauté d'agglomération en 2009, il s'est forgé une solide expérience dans le domaine des services techniques.

Il est en charge de coordonner et de planifier les interventions des agents municipaux du Service technique de la commune qui sont nombreuses. En effet, dans une commune de la taille des Taillasses, les agents municipaux doivent faire preuve de beaucoup

de polyvalence, chacun est à la fois chargé d'effectuer l'entretien des bâtiments municipaux, des espaces verts, de la voirie communale. Ils interviennent dans le cadre de la propreté du domaine public, réalisent des aménagements, préparent et acheminent le matériel pour l'organisation des festivités du village.

L'équipe des services techniques est désormais composée de Didier Garcia, Michel Barneoud, Mikaël Dangin, Serge de Rosa, Bruno Rossi.

Du nouveau à l'école

Martine Nervi a été recrutée en remplacement d'un départ à la retraite à l'école de la combe.



Elle est chargée de l'entretien quotidien de la partie élémentaire. Ainsi, après le départ et avant l'arrivée des élèves, elle nettoie toutes les classes et les parties communes de cet espace.

L'école de la Combe demande un entretien particulier en raison de la présence de la cour pinède. Celle-ci permet aux enfants d'évoluer dans

un environnement et un cadre naturel. Cependant, elle génère plus de travail dû à la terre transportée par les chaussures des enfants dans l'école.

Myriam Pioggini est venue renforcer les équipes.



Elle intervient pour faire de la surveillance lors de la pause méridienne et de la garderie du soir. Elle effectue aussi des missions d'entretien de l'école dans les parties communes de l'aile de l'école dédiée aux maternelles plus dans la grande salle d'accueil.

Cette organisation a permis d'une part de recentrer les trois ATSEM sur leurs missions d'assistantes maternelles lors de la garderie du soir. D'autre part, un nouvel emploi du temps a été mis en place pour les agents de la restauration scolaire afin d'augmenter la plage horaire impartie à la préparation des repas. Depuis, les agents peuvent élaborer des plats «Fait maison» comportant des produits frais, locaux et bio. (voir page 13).

Des maisons et jardins fleuris, pour l'agrément de tous !

Cet été, la 22^e édition du concours communal des maisons et jardins fleuris a connu un réel succès avec 16 participants.

Cette année encore, les amoureux des fleurs et les jardiniers amateurs se sont distingués par la qualité de leurs compétences et le soin apporté au fleurissement de leur lieu d'habitation.

Le concours s'est révélé une nouvelle fois très serré. Les candidats ont rivalisé de créativité pour cette nouvelle édition 2019. Il est toujours très délicat de les départager.

Le Jury a décerné le 1^{er} prix à :

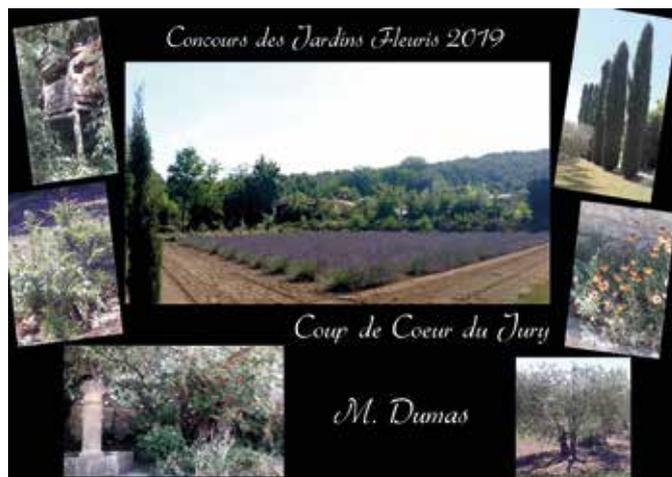
Mme ZANCHI Véronique

Et il a eu un coup de cœur pour :

M. DUMAS Bernard

Le remise des prix s'est déroulée le 4 juillet autour d'un buffet champêtre dans ce coin de nature préservée autour de la chapelle Saint-Gens.

Félicitation à tous les participants pour l'entretien et la diversité de leur jardin et rendez-vous pour l'édition 2020.



Environnement

Point sur le PLU

Pour mémoire, les services de l'Etat ont recommandé à la commune le retrait de la délibération approuvant le PLU en Août 2018. L'insuffisance de la capacité de traitement des eaux usées de la station d'épuration ne permettait pas l'ouverture des dispositifs d'urbanisme dits OAP (Orientations d'aménagement et de programmation).

De ce fait, la commune a souhaité relancer la concertation avec les habitants pour les informer de la fermeture des OAP.

L'enquête publique est terminée depuis le 31 décembre 2019.

La commune des Taillades attend désormais le rapport du commissaire enquêteur sur les observations des Tailladais faites durant celle-ci.



**Du 27 novembre
au 31 décembre 2019 :
enquête publique**

**Fin janvier 2020 :
rapport du commissaire
enquêteur**

**Mars/avril 2020 :
approbation
du PLU**

Selon les éléments de ce rapport, la commune pourra procéder à quelques ajustements de son Plan local d'urbanisme, si cela s'avère encore nécessaire, et le soumettre au vote du Conseil municipal.

Il est à noter que la station d'épuration a bénéficié de travaux de mise à niveau afin d'améliorer le traitement des eaux usées de la commune. Cependant, ces travaux ne permettent pas d'en augmenter sa capacité.

Néanmoins la compétence assainissement eau potable et gestion des eaux pluviales, ayant été transférée à la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse depuis le 1^{er} janvier 2020, le projet d'une nouvelle station d'épuration sera traité par celle-ci.

Vie communale

Elections municipales inscriptions sur les listes électorales

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020. Cette année, les demandes d'inscription peuvent être déposées au plus tard le sixième vendredi précédant le scrutin soit jusqu'au 7 février 2020.

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales de la commune, vous pouvez soit vous inscrire en ligne sur servicepublic.fr soit venir en mairie munis des pièces justificatives.

Pièces à fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Horaires de la mairie : mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

Lundi et vendredi de 8h30 à 12h30.

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2019, un répertoire unique électoral a été mis en place et est géré par l'INSEE.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, dans les autres cas, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Il est rappelé que le jour de l'élection, vous devez vous munir d'une pièce d'identité avec photo et de votre carte d'électeur.

Plus d'infos sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47



Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Cette année, le Noël des Séniors a modifié son organisation. Il fallait s'inscrire pour participer au repas ou avoir le colis.

Des permanences ont été tenues par les membres du CCAS.



Le repas traditionnel

Comme chaque année, le CCAS offre aux plus de 70 ans, un repas spectacle de Noël.

Cela a permis à plus de 136 personnes de partager un repas préparé par le traiteur LES FRERES GUIOL de Cabannes, animé par le duo PACIFIC SPECTACLE venu d'Ardèche.

A la fin de ce moment convivial, les dames ont reçu une rose, une attention qu'elles ont beaucoup appréciée.

Le colis

Dans les jours suivants, le colis pour les plus de 80 ans, a été distribué. Il contenait une sélection de gourmandises salées et sucrées.

Panneau lumineux

Un panneau d'information a été mis en place à proximité du rond-point de l'engrenage.

Grâce à son ultra basse consommation, le rechargement de ce panneau s'effectue directement sur l'éclairage public. Visible de jour comme de nuit, il a pu être installé sur un poteau renforcé. La programmation des messages est gérée en mairie via un espace web sécurisé. Ces messages d'un maximum de 8 lignes peuvent ainsi être diffusés en temps réel ou suivant une planification.



La commune peut désormais communiquer de façon simple et visuelle des informations à caractère général (alertes météorologiques, consignes de sécurité...) mais également les rendez-vous associatifs importants.

Aussi n'hésitez pas à vous rapprocher du service communication pour diffuser ces messages d'intérêt général :
communication@lestailades.fr
Tél. 04 90 71 09 98 – 07 78 41 91 82

Trop de mégots



Trop de mégots, trop de cannettes, trop de papiers ... sur les bords des routes et dans les fossés, voici les divers déchets que les bénévoles du village ont récoltés le samedi 30 mars. Cette matinée citoyenne, ayant comme thématique «zéro déchet» a été à l'initiative des enfants du Conseil municipal de l'école.

En effet, sensibles à l'environnement de leur lieu de vie quotidien, ils se sont rendu compte que les abords de l'école étaient souillés de mégots et de papiers divers et ont donc proposé d'organiser cette collecte afin de sensibiliser tout un chacun aux gestes propres.

Malgré un village bien entretenu, la pesée des déchets récoltés est édifiante : 60 kilos pour les



circuits «adultes» (les principaux axes routiers du village) et 20 kilos autour de l'école ramassés par les enfants accompagnés d'adultes !

Un constat édifiant : changeons nos habitudes !!!

Tout s'est passé dans la bonne humeur et terminé par un verre de l'amitié qui a permis une rencontre et des échanges très amicaux et prometteurs pour reconduire cette initiative.

Vie communale

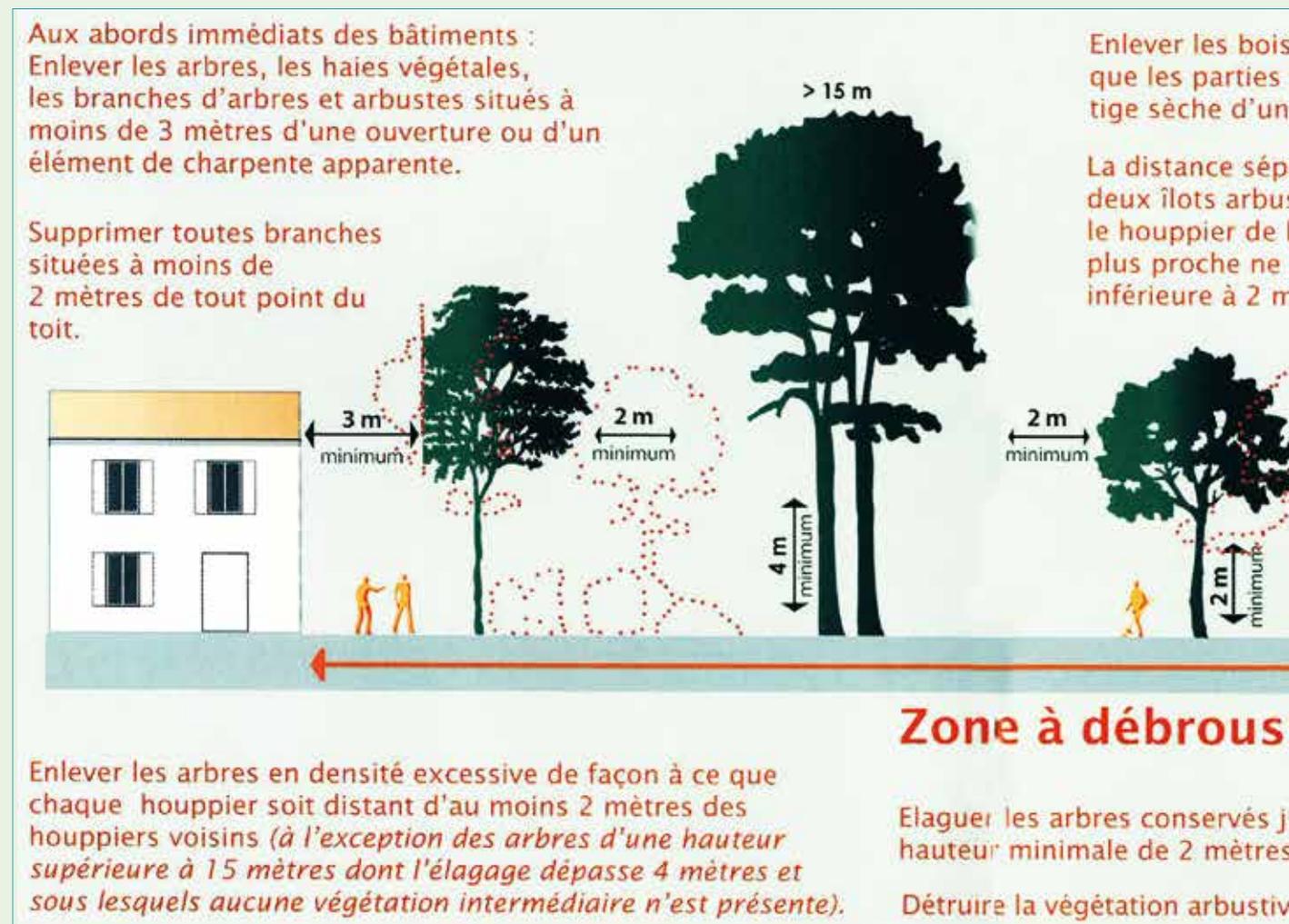
Obligations légales de débroussaillage (OLD)

Une forêt entretenue, des propriétaires en lisière des bois prudents et à jour de leurs obligations de débroussaillage, la présence des membres du Comité communal feux de forêt (CCFF) sur les lieux à fort risque pour informer les touristes sur l'accès des massifs et faire de la prévention, des visiteurs prudents, de très fortes chaleurs n'incitant pas à mettre un pied dehors, tout cet ensemble de facteurs a permis d'échapper aux risques incendie cet été.

Cependant, pour garder ce cap, la vigilance est de rigueur et l'entretien des terrains boisés doit être réalisé régulièrement.

Pour ce faire, les propriétaires de terrains, de constructions et d'installations situés à l'intérieur et à moins de 200 mètres de bois, forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues ou maquis sont soumis aux obligations légales de débroussaillage (les OLD et le maintien en l'état débroussaillé sont définis par les articles L134-6 et suivants du Code forestier).

Le débroussaillage consiste à réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité de l'incendie et de limiter sa propagation. L'arrêté préfectoral du 18 février 2013 définit les travaux à effectuer :



Attention, il faut débroussailler et maintenir en état débroussaillé, ce qui signifie que vous devez répéter cette opération chaque fois que les repousses créeront un tapis trop inflammable et trop dangereux.

Pourquoi débroussailler ?

Le débroussaillage sert à diminuer le pouvoir calorifique du bois. C'est un outil de protection et d'intérêt général pour les habitants et pour le personnel intervenant.

Les grands principes

En zone urbaine, toute la parcelle doit être débroussaillée.

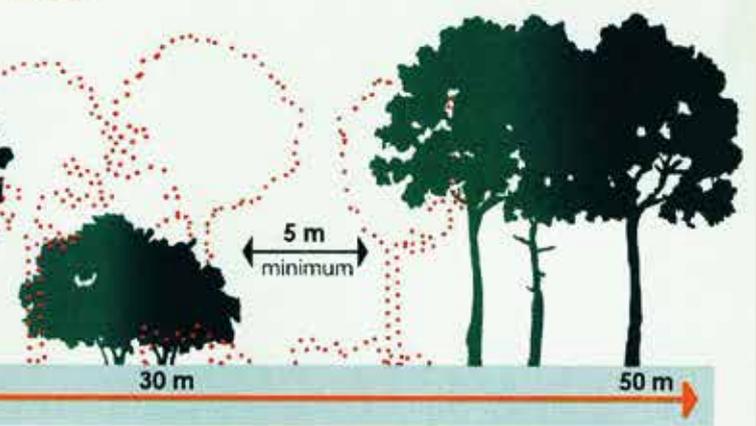
En zone sensible, le débroussaillage doit être réalisé dans un rayon de 50m autour des bâtiments ou installations de toutes natures (y compris piscines). Il a été prouvé que ce périmètre est suffisant pour protéger l'habitation.

Le schéma ci-dessous tiré du guide technique du débroussaillage (disponible en mairie) reprend les modalités des travaux à réaliser.

Afin de garantir la meilleure sécurité pendant la période estivale, les travaux doivent être réalisés selon l'ensemble de ces prescriptions avant le 31 mai de chaque année.

Les arbres morts, dépérissants ou dominés sans avenir, ainsi que les branches sèches et les végétaux maintenus (branche sèche, etc.).

Enlever toute végétation intermédiaire entre le sol et la cime des arbres pour éviter toute superposition de strate.



30 m

5 m minimum

50 m

débroussailler

A plus de 30 mètres de la construction, des îlots de végétation arborée d'une surface de 50 m² maximum séparés de 5 mètres les uns des autres pourront être conservés.

Que faire du bois coupé

- les rémanents (résidu issu des branches et du tronc, laissé sur le sol après la coupe) : broyeur,
- les branches : si la quantité est faible, dirigez-vous vers la déchetterie «mon espace vert», si la quantité est importante, l'emploi du feu est autorisé du 16 octobre au dernier jour de février et sur demande de dérogation auprès de la préfecture du 1^{er} mars au 15 avril. Des conditions particulières et obligatoires accompagnent cette dérogation,
- interdiction de brûler en cas de vent, de pollution atmosphérique,
- le brûlage doit être réalisé entre 8h30 et 16h30 (le feu doit être éteint à cette heure-là),
- faire des petits tas,
- interdiction de laisser le feu «couvé» sans surveillance.



Malgré la canicule et les divers épisodes de chaleur intense, la commune n'a pas subi de feux de forêt. La prévention réalisée entre le 15 octobre et fin février, par les membres du CCFF lors des patrouilles et vigies, a permis de préserver cette partie du Luberon.e

Ecole



ZOOM SUR LA GARDERIE

Cette rentrée scolaire a été marquée par une nouvelle organisation de la garderie du soir. Les sorties se font désormais à heure fixe, et les enfants sont récupérés par leurs parents en dehors de l'enceinte de l'école.

Une inscription est obligatoire auprès du service périscolaire. Cet aménagement du temps de garderie permet aux enfants de pouvoir bénéficier d'un temps de goûter mais également, pour les lundis et jeudis, de pouvoir effectuer leurs devoirs dans le calme sans être dérangés par le passage des parents.

D'autre part, les enfants étant de plus en plus nombreux dans ces temps de garderie, il a été nécessaire de renforcer l'équipe de surveillance.

De nouveaux jeux de société ont été achetés pour le temps périscolaire, pour occuper les enfants surtout par temps de pluie.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

La rentrée s'est déroulée en chanson, à la demande des ministères de l'éducation nationale et de la culture afin de développer la pratique musicale collective pour bâtir une «école de confiance».

Quelques chiffres en moyenne
 Nombre d'enfants : 201
 Moyenne garderie du matin : 46
 Moyenne cantine : 165
 Moyenne garderie du soir : 28 maternelles et 47 élémentaires



Les enfants des classes CP - CE1 - CE2 ont commencé le cycle piscine



Les élèves de CM2 ont rencontré le député Jean-Claude Bouchet qui leur a rendu visite afin de présenter le rôle du parlementaire à l'Assemblée Nationale.

L'une des classes de CM2, lors d'un voyage scolaire, participera au Parlement des enfants à Paris et ils visiteront l'Assemblée Nationale avec pour guide le député.

Conseil municipal enfants

Le vendredi 15 novembre 2019 a eu lieu l'élection des nouveaux conseillers municipaux enfants.

Sur 55 inscrits, 53 votants (1 nul et 52 exprimés)

Les classes de M. Sébastien Mahmoud (CM1), Mme Audrey Peloffy (CM1-CM2) et Mme Marion Liens (CM2) ont travaillé sur les élections avec l'aide du service civique de la mairie, Clémence Soufflet et de la responsable du périscolaire Sonia Saorin.

Après avoir travaillé sur leur projet et leurs affiches, 11 candidats en CM1 et 7 candidats en CM2 se sont présentés aux élections.

L'élection s'est déroulée le vendredi 15 novembre à 9h à l'école de la Combe.

Ont été élus :

CM1 :

- Arthur CHOSEROT
- Noa KLEINE
- Romane BERGER
- Mathilde IPAS

CM2 :

- Sacha PEYROUSE
- Ethan SIGISMOND
- Louane ETTHARI
- Valeria INACIO

Retour sur un projet du conseil municipal enfants de l'année scolaire 2018/2019

Le vendredi 13 septembre 2019, les membres du Conseil municipal enfants, devant leurs camarades de l'école primaire de la Combe et en présence de Mme le Maire, Nicole Girard, ont dévoilé le panneau «Interdiction de fumer» qu'ils avaient choisi.

En effet, c'est lors de la journée «Nettoyage» du village, que les enfants avaient remarqué trop de mégots à proximité de l'école. Ils ont donc décidé d'installer ce panneau destiné à sensibiliser leurs parents et les promeneurs.



Bravo à eux pour cette initiative...

Notre cantine vise le label ECOCERT



Désireuse de progresser dans la qualité des repas servis à nos enfants, la commune a engagé une démarche de labellisation ECOCERT niveau 1

Ce label impose des critères non seulement au contenu de l'assiette mais aussi à l'établissement. L'objectif étant de garantir l'utilisation de produits biologiques et locaux, la qualité et l'équilibre nutritionnels des menus, la gestion environnementale du site, une information claire sur les prestations.

La mise en place d'un composteur et l'utilisation de produits d'entretien Eco label viendront compléter cette démarche engagée.

Niveau 1 de labellisation : c'est quoi ?

Cette démarche de progrès ne saurait voir le jour sans l'engagement fort et la motivation de l'équipe de la restauration scolaire.

	Niveau 1
+ bio	Au moins 10% de bio et 10 composantes par mois
+ local	Au moins 1 composante bio et locale de la fourche à la fourchette par mois
+ sain	Des menus clairs et contrôlés Pas d'OGM Des additifs interdits
+ durable	Sensibilisation à l'écologie et au gaspillage



Aux alentours

La piscine couverte Alphonse Roudière

(Quartier de la Clède à Cavaillon)

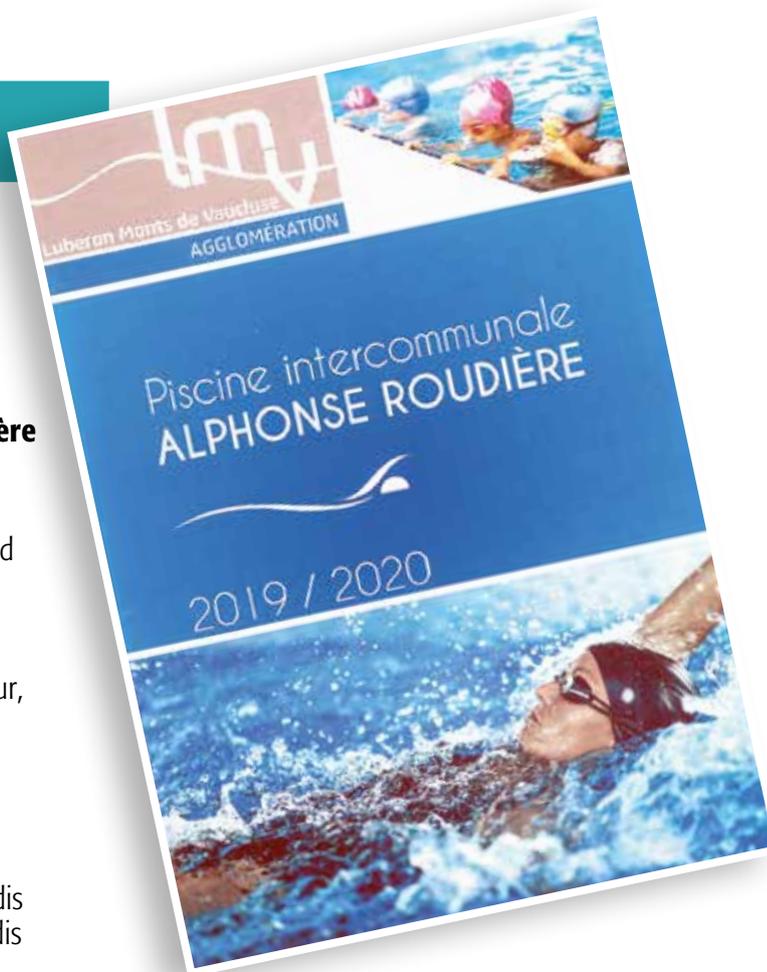
Construite dans les années 1970, la piscine Roudière a fait l'objet de travaux de mise en conformité, de réhabilitation et d'extension.

L'établissement, entièrement mis à neuf, doté d'un grand bassin de 25m x 10m et d'un bassin d'apprentissage de 12,5m x 10m, propose, depuis sa réouverture le 16 septembre 2019, des activités sportives de groupe : aquabike, aquagym, aquatonic, aquacardio, aquadouneur, hydro-palming.

Des créneaux en accès libre ont été élargis et des tarifs LMV (sur justificatif de domicile) sont appliqués pour tout son territoire !

En période scolaire, vous pourrez nager les lundis, mardis et jeudis de 12h à 13h30 et de 18h à 19h30, les mercredis de 15h30 à 19h30, les vendredis de 12h à 13h30, les samedis de 13h30 à 19h et les dimanches de 9h à 12h30.

Pendant les petites vacances scolaires, les créneaux publics sont harmonisés : du lundi au samedi de 12h à 13h30 et de 15h à 19h30. La piscine accueille aussi plusieurs associations du territoire. Leurs adhérents fréquentent les bassins sur des créneaux horaires qui leur sont réservés.



Retrouvez toutes les infos (tarifs, horaires, activités aquatiques...) sur le site de LMV où vous pourrez télécharger le dépliant dans la rubrique Téléchargements : www.luberonmontsdevaucluse.fr/piscines

C ma navette : 701 trajets enregistrés vers et depuis Les Taillades !

Depuis le lancement du nouveau service C ma navette, en décembre 2018 par Luberon Monts de Vaucluse Agglomération, ce sont 701 trajets qui ont été enregistrés (au 30 septembre 2019) vers ou depuis Les Taillades. Soit une moyenne de 70 voyageurs par mois sur ce service.

Le service C ma navette propose aux Tailladais deux départs quotidiens, à 9h30 et 14h30, depuis le rond-point de l'engrenage, du lundi au vendredi (hors jours fériés).

Les voyageurs, déposés au Pôle d'échange multimodal de la gare de Cavaillon en seulement 10 minutes, peuvent ensuite bénéficier de deux retours, à 12 heures et 16h30.

Les tarifs C ma Navette sont identiques à ceux du réseau de transport urbain cavaillonnais C mon bus, à savoir 1 euro le trajet, (50 centimes en réduit). Les tickets sont directement vendus dans la navette de 8 places, par le conducteur. La gratuité est accordée aux plus de 65 ans qui ont demandé leur carte auprès de la mairie des Taillades.

Renseignements www.luberonmontsdevaucluse.fr/agglomeration/mobilite, 04 90 78 82 30, communication@c-lmv.fr



La zone d'activité de Bel Air s'étoffe

Réalisé par la CA LMV, ce parc d'activité, labellisé ECOPARC par le Conseil départemental de Vaucluse, a été conçu à destination des PME/PMI, artisans et professions libérales.

Si 3 entreprises ont été pionnières dès l'ouverture de la zone, 4 autres activités leur ont emboîté le pas durant l'année 2019. Par conséquent, à ce jour, 7 actes de vente ont été signés et totalisent environ 70 emplois.

3 compromis de vente ont été engagés.

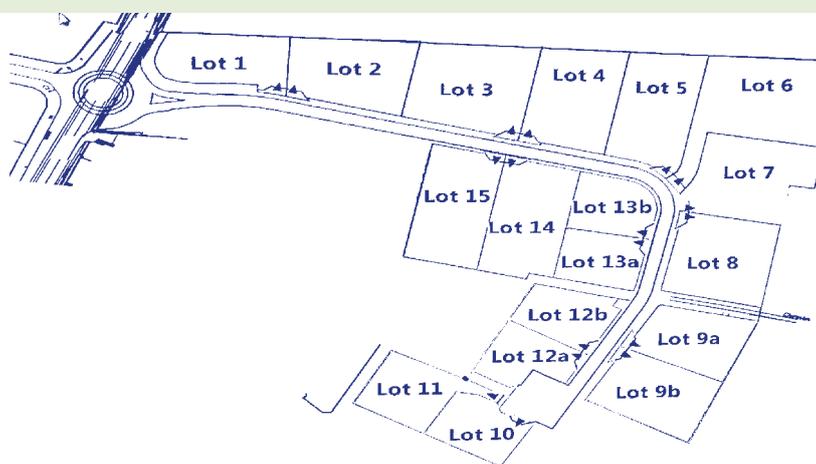
3 autres lots sont sous option et devraient aboutir à la signature de promesses de vente.

2 lots (6 et 7) ont fait l'objet d'une étude de faisabilité pour la réalisation d'un programme immobilier de plateformes techniques en vue de pouvoir proposer des locaux déjà construits.

Ainsi, sur les 18 lots du parc d'activités, 3 sont encore totalement disponibles.

Toutefois, le découpage de certains lots pourra être proposé afin de disposer de nouveaux terrains d'environ 1000 m² et ainsi répondre à la demande de certaines petites entreprises souhaitant s'implanter sur la zone.

LOT	SURFACE	SITUATION	ACTIVITE	SALARIES
1	1 498 m ²	vendu	CER France : expertise comptable	20
2	1 959 m ²	vendu	AMS : construction immobilière et garage	15
3	2 406 m ²	vendu	PROVENCE ENERGIE : centre technique (3 locaux)	6
4	2 135 m ²	libre		
5	2 208 m ²	libre		
6	3 100 m ²	option	Promotion immobilière CITADIS	
7	2 308 m ²	option	Promotion immobilière CITADIS	
8	2 151 m ²	compromis	OLIVIER : kinésithérapeute	3
9	1 885 m ²	vendu	PAILLET : peinture, pigments naturels	3
9a	1 818 m ²	vendu	LA LUB : microbrasserie	4
10	1 133 m ²	option	AZKERA : peintre bâtiment	4
11	1 371 m ²	vendu	PALERMO : maçonnerie	6
12a	1 053 m ²	compromis	ZANCHI : formation, bureaux	4
12b	1 175 m ²	option	TECHNAM : véhicules spéciaux et militaires	5
13a	1 094 m ²	option	METAL PROVENCE : métallerie	
13b	1 129 m ²	compromis	VOISIN/CAMILLERIE : dentistes	6
14	115 m ²	vendu	RENOTOIT : toitures, charpentes	15
15	2 091 m ²	libre		



Parc naturel Régional du Luberon

Vous envisagez des travaux de rénovation ou d'extension ?

Des travaux d'isolation ? La réfection de votre toiture ou le ravalement de vos façades ? Le changement de votre système de chauffage ou de vos menuiseries ?

Prenez rendez-vous en mairie avec l'architecte-conseil du Parc !

Depuis maintenant 3 ans, le Parc naturel régional du Luberon s'est associé aux communes de son territoire pour aider les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement.

Ce service public est gratuit. Il se tient dans les locaux de la mairie pendant les permanences habituelles de l'architecte-conseil du Parc. Les rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat de votre mairie, de préférence avant le début du projet et avec le maximum d'éléments facilitant la compréhension (photos, devis, plans...).

Pour aller plus loin, un conseiller de la plateforme de la rénovation énergétique est également disponible par téléphone. Il pourra vous orienter vers des artisans qualifiés et vous conseiller tout au long de vos travaux.

Pour tout renseignement, je prends rendez-vous en mairie avec l'architecte conseil de ma commune.

Pourquoi améliorer la performance énergétique de mon logement ?

Pour faire des économies d'énergie et préserver la qualité de mon cadre de vie. Et collectivement pour anticiper le changement climatique et les enjeux de demain.

+ d'infos sur www.renoverdurable.fr

RETOUR SUR LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS

Le 5 octobre dernier s'est tenue une rencontre avec tous les présidents d'associations du village. Le but de cette réunion étant de se retrouver tous ensemble, d'éviter le chevauchement des dates de certains événements et également de regrouper les moyens de chacun pour plus d'efficacité pour des moments demandant plus de bénévoles.

18

c'est le nombre d'associations qui ont répondu présentes pour cette matinée.

Après avoir été chaleureusement remerciés et félicités pour leur engagement et les valeurs qu'ils portent, les membres des différentes associations ont tour à tour présenté leurs activités et leurs projets.

Retrouvez toutes les dates des manifestations à la fin de ce magazine dans l'agenda, mais aussi dans la page actualités du site internet de la commune.

APEEC - PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE LA COMBE

Chers Tailladais, Chères Tailladaises,

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de la Combe (APEEC) a été créée le 10 octobre dernier !

Son rôle est d'organiser des événements pour participer au financement des différentes actions menées par l'école (sorties, expositions, matériel...) et faire vivre notre village.

Le premier événement a été le «Vide Ta Chambre» du 27 octobre ; d'autres événements sont à venir.

Si votre enfant est scolarisé aux Taillades, n'hésitez pas à nous rejoindre. Vous souhaitez adhérer, faire un don, nous aider, avoir plus d'informations, consultez la page Facebook <https://www.facebook.com/APEEC84300/>

SOCIETE DE CHASSE LA VIGILANTE

Pour cette édition, la société de chasse souhaite communiquer sur un aspect souvent méconnu mais oh combien utile de la chasse : le piégeage des nuisibles.

Cette pratique très réglementée et encadrée est soumise à l'obtention d'un agrément délivré par le préfet après formation.

Chaque société de chasse de France et de Navarre compte parmi ses rangs un ou plusieurs piégeurs agréés. Dans nos zones rurales, il n'est pas rare de devoir faire appel à leurs services pour protéger un poulailler de visiteurs indécents ou déloger de nos granges, vides sanitaires ou greniers, des squatteurs encombrants. Sachez que nous comptons deux piégeurs agréés aux Taillades et que ceux-ci mettront gracieusement leur savoir-faire à votre disposition en cas de besoin.

Au delà de la protection des biens, les piégeurs tailladais officient également en pleine nature, généralement en période printanière. Pourquoi le printemps ? Pour deux raisons principales :

- Protéger des prédateurs, les jeunes nichées ou portées qui voient le jour à ce moment.
- Éviter de piéger des animaux domestiques.

En effet, du 15 avril au 30 juin, la promenade des chiens non tenus en laisse est interdite en milieu naturel en dehors des allées forestières (voies genre DFCI).

Rassurez vous malgré tout pour vos compagnons fugueurs, seuls des pièges de type «cage» et donc inoffensifs sont utilisés.



Société de chasse «Les Taillades»

Conséquence de la méconnaissance ou de l'intolérance, ces pièges font souvent l'objet d'incivilités ou d'actes de malveillance.

Alors si vous croisez l'un de ces pièges au gré d'une balade dans notre beau Luberon, dites-vous simplement qu'il constitue une aide précieuse à la survie de bon nombre d'espèces sauvages, au même titre qu'il pourrait s'avérer utile à la préservation de votre poulailler...

Pour terminer, sachez que la société de chasse fêtera ses 75 ans en 2020 et que comme chaque année, nous organiserons un grand vide grenier l'été prochain. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier la Mairie pour son aide précieuse et sa bienveillance dans l'organisation de cet événement. **Nous aurons donc le plaisir d'accueillir vendeurs et chineurs le dimanche 9 août 2020 dans le parc du Moulin Saint-Pierre. Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos emplacements, alors n'hésitez pas !**

MOULES FRITES CHEZ LES BOULISTES

Chaque année et pour conclure la période estivale, la Boule des Taillades organise une journée dans le cadre magnifique du moulin.

Pour cette édition, c'est notre président Albert Delgado qui s'est mis devant les fourneaux pour le plus grand plaisir des gourmets.

Le soleil étant de la partie, le traditionnel concours de boules à la mêlée a mis un point d'orgue à cette sympathique manifestation.

Le rendez-vous est déjà pris pour septembre 2020.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 18 janvier 2020 à 14h à la maison des associations.

A cette occasion, tous ceux qui le souhaitent, les pas-

siionnés comme les amateurs de pétanque, pourront découvrir le programme de l'année 2020 (concours, repas, sortie...)

Tous les membres du bureau remercient la municipalité et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.



CALAVON FOOTBALL CLUB

La nouvelle saison nous a permis de reconstruire le football féminin au sein de notre association.

En effet, 29 joueuses de 6 ans à séniors portent nos couleurs, certes nous avons des blessées, mais nous sommes fiers de cette catégorie, et nous faisons appel à candidature.

Une de nos jeunes joueuse de 15 ans est sélectionnée dans l'équipe de notre District, afin de participer aux inter districts : FELICITATIONS à elle .

Dans les catégories de 6 à 13 ans, foot animation garçons, nos éducateurs tous diplômés, s'occupent de 150 «pitchouns».

Nous comptons cette saison 368 licenciés répartis en 26 équipes, dont une cinquantaine de dirigeants bénévoles, la force

de notre club. Pour Pentecôte, nous avons fêté le trentième anniversaire du jumelage avec les clubs de St-Marcellin et St-Jean d'Ardières Belleville dans notre salle des fêtes au Moulin



Saint-Pierre, avec une belle réception dont nous remercions Madame le Maire et nos élus, ainsi que ceux des Villages de notre association.

Quelques manifestations vont être organisées par nos bénévoles :

Vendredi 29 novembre, dégustation du Beaujolais et d'autres cuvées , par notre ami Daniel GEORGER de Saint-Jean D'ardières au stade du village, siège du club.

Samedi 7 décembre 1^{er} Loto, au Moulin Saint-Pierre des Taillades, soirée familiale.

Goûter de Noël pour nos jeunes pouces avec de nouveau une SURPRISE!!

Gâteaux des rois

2^e loto, salle des fêtes de Lagnes

1^{er} mai Vide grenier stade

Di Meco à Robion

Juin 2020 déplacement pour notre

JUMELAGE, cette année à Saint-Jean d'Ardières Belleville

et notre assemblée générale pour clôturer notre saison sportive.

L'ensemble des membres de CALAVON FOOTBALL CLUB, vous souhaitent une très bonne année 2020.



LE CHŒUR DES TAILLADES

La rentrée est déjà loin et nous poursuivons notre aventure. Notre «CHŒUR» s'agrandit, se renforce et se renouvelle avec l'arrivée, cette année encore, de plusieurs choristes pour le plus grand plaisir de nous tous. L'ambiance est conviviale et le travail personnel de chacun favorise une belle dynamique de groupe et la réalisation de plusieurs projets.

Nous avons participé avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir aux différentes manifestations organisées par la commune pour les fêtes de Noël.

Pour 2020 plusieurs projets seront réalisés et nous finirons l'année par un concert qui sera donné au Théâtre des Carrières début Juin. D'ici là, sous la direction d'Ana CASTEL, avec notre enthousiasme et notre plaisir de chanter nous poursuivons notre chemin.

TRES BELLE ANNEE 2020



COLLECTIONS PASSION

L'association tailladaise créée en 1998 réunit celles et ceux qui ont la marotte de collectionner et possèdent une ou plusieurs collections.

Pour ses adhérents, elle organise ou co-organise avec d'autres associations, des occasions pour se rencontrer, exposer, échanger ou simplement se retrouver dans des activités de détente en toute convivialité et hors collections. L'association compte à ce jour un peu moins de 50 adhérents locaux, mais aussi venant du Vaucluse et d'autres départements.

Le nombre de collections étant indéterminé, les collections vont de la monnaie aux timbres, voitures de course, capsules de champagne, santons, vaches, canards, cochons,

chats, ours en peluches ou encore les cartes postales, fers à repasser, outils anciens, buvards, tout objet sur Napoléon 1^{er}, le Général de Gaulle ou Edith Piaf, des coccinelles ou des éventails, des trains et autres maquettes de Ferrari, des dioramas, des figurines et autres souvenirs des guerres de 14-18 et 35-49. Les sucres emballés, les objets des œufs Kinder, les boîtes d'allumettes ou les emballages et bouteilles de whisky, les cornets de dragées ou les étiquettes de bouteilles, des boîtes d'emballage métalliques, les dès à coudre en porcelaine, les fèves de gâteau des rois...

L'association possède son site internet : «collections-passion.fr» permettant d'informer les adhérents sur les activités et de mettre en relation nos internautes collectionneurs (Européens, Canadiens...) avec nos adhérents pour

des dons ou échanges d'objet.

Les dernières activités de l'association en 2019 ont été : le 15^{ème} Salon des Philatélistes et Numismates à L'isle sur la Sorgue le 24 février, l'exposition de l'association Orange Collections les 23 et 24 mars, la présence au forum des associations tailladaises le 14 septembre et l'exposition annuelle au Moulin Saint-Pierre des Taillades le 20 octobre. En attendant, l'assemblée générale 2020 se tiendra en janvier à la Maison des associations des Taillades. L'association est présidée par Jean-Pierre Cleaz-Savoyen, créateur de l'association.

Si comme eux, vous êtes passionné de collections, n'hésitez pas à contacter le 07 61 93 27 65 ou info@collections-passion.fr pour tous renseignements ou pour adhérer à leur association.

COMITE DES FETES

Encore cette année le Comité des fêtes des Taillades vous a proposé plusieurs manifestations au sein de notre beau village

En juin, sur le site Saint-Ferréol, nous avons organisé les deuxièmes OLYMPIADES des Taillades.

Cette année encore, cette manifestation a rencontré un réel succès. Le matin ce sont plus de 150 enfants qui ont pu profiter des jeux d'eau et l'après-midi ce sont 8 équipes de 8 adultes qui se sont affrontées sous un beau soleil. Cette journée s'est prolongée par une soirée dansante.

Le 13 juillet, un bal populaire a été proposé aux tailladais sur la place de la Mairie. Plus de 200 personnes sont venues danser et passer un bon moment de convivialité.

Comme chaque année, le Comité a organisé la Fête Votive, place de la Mairie. Nous espérons que les habitants venus très nombreux pendant ces cinq jours ont pu apprécier l'animation foraine, la qualité des orchestres et des spectacles proposés.



En novembre, le comité a organisé, au profit du Téléthon, une soirée Danse et Karaoké.

Nous avons terminé cette année par la deuxième édition du Marché de Noël. Tous les facteurs ont été réunis pour que cette journée soit une réussite : le temps, la diversité des stands, les animations et un large public.

Remerciements à la Mairie et à tout son personnel pour leur aide précieuse et indispensable. Un grand MERCI à tous les bénévoles qui tout au long de cette année ont permis la réussite de ces manifestations.

FOIRE ET LOISIRS

Notre rendez-vous annuel du 3^e dimanche du mois de mai perdure... En effet, cette année 2019, malgré le mauvais temps, nombreux ont été les visiteurs et amoureux de beaux bolides. Pour l'année 2020, le rendez-vous est

pris avec le beau temps pour le week-end du 16 et 17 mai. Vous pourrez y retrouver, de 9h à 18h, des expositions de voitures et motos anciennes, des pièces détachées, un concours de coinche et un circuit touristique.

D'autres animations sont à l'étude et vous seront communiquées par le biais d'affichage.

LES ESTIVALES

Chers amis, comme chaque l'année, l'association des Estivales des Taillades prépare ses deux événements majeurs

«Les Bourgeons de Culture»

Il aura lieu les 6, 7 et 8 mars 2020 au Moulin Saint-Pierre.

Des expositions (peintures, sculptures, photographies, ...), des ateliers animés par les artistes exposants, du théâtre, des conférences, et quelques surprises. Il y aura de quoi faire plaisir aux tout petits, aux familles et aussi spécifiquement aux ados/adultes.

«Les Estivales», notre festival d'été

Rendez-vous aux Carrières entre le 28 juin et le 12 juillet pour 5 soirées et 5 thèmes différents : classique, jazz, théâtre, musiques actuelles et cette année, une première aux carrières dans un genre tout nouveau. Ce sera l'évènement clé de ce festival 2020.



Bien sûr nous reconduisons les 'Apéro-concerts' sur la place de la Mairie : concerts gratuits, restauration, buvette. J'en suis convaincu, vous viendrez aux Taillades non pas pour assister à un spectacle mais pour passer une très bonne soirée.

Je voudrais remercier tous les acteurs de la commune et des environs qui permettent tous les ans à cette organisation

de fonctionner. Les bénévoles en première ligne, présents toute l'année ou à l'occasion de chaque événement, la Mairie des Taillades et les équipes municipales fortement impliquées dans le projet, ceux qui nous soutiennent financièrement, les collectivités locales, les mécènes et vous, cher public qui nous reste fidèle.

L'association, comme partout, a besoin de nouveaux bénévoles. Habitants des Taillades ou proches par vos relations ou par l'envie de vous consacrer à une œuvre utile, la culture, n'hésitez pas à nous contacter et à proposer votre soutien.

A très bientôt.

Michel LE FAOU

Président des Estivales des Taillades
www.estivalesdestaillades.fr
michel.estivales@gmail.com



DU FIL AU BOUTIS

L'association vient de souffler ses 10 bougies

Elle est née du désir de trois amies de faire partager leur passion du boutis. Depuis, que de bons moments passés avec nos 18 adhérentes : apprentissage du boutis, créations partagées, organisation d'expositions pour le faire connaître, sorties...

Dans cet esprit, nous étions présentes au Marché de Noël le 15 décembre à la Maison des anciens.

En 2019, nous avons organisé nos 1^{ère} Puces des Couturières et des Loisirs Créatifs : beaucoup de demandes et un vrai succès.



En 2020 la 2^{ème} édition aura lieu le dimanche 5 avril au Moulin Saint-Pierre.

Amoureuses des travaux d'aiguilles, réservez un emplacement pour vider vos placards, échanger et partager un bon moment entre passionnées.

Inscriptions : 04 90 71 57 23 – 06 09 52 15 03
dufilauboutis@gmail.com - la table : 6 €

DES NOUVELLES DU FOYER RURAL « M. NOUGUIER »

Pour commencer le «Moulin fait son marché» a pris son élan et sa fréquentation s'est accrue récompensant ainsi les efforts déployés depuis sa création.

Toutes les tables et les chaises gracieusement mises à notre disposition suffisent à peine à satisfaire tous ceux qui mangent sur place après avoir rempli leurs cabas.

Du coup, nous envisageons de proposer plus d'animations musicales et avons enfin trouver un nouveau producteur de fruits et légumes.

Merci à tous ceux qui nous ont accompagnés dans cette aventure.

En ce qui concerne les activités propres au foyer rural, deux nouvelles se sont ajoutées cette saison : la boxe et le cardio boxing pour enfants à partir de 8 ans et adultes, l'informatique que certains avaient réclamé.

Mme Monique Chabaud n'assure plus les cours d'anglais et c'est Serge Tickimoroff qui la remplace.

Les adhérents peuvent participer une fois par mois à un repas où la conversation se fait uniquement en anglais, avec des Anglais.

Un petit plus très intéressant !

Pour pérenniser la boxe, le cardio boxing et les cours d'anglais il serait bon que leur fréquentation augmente...

Le 6 décembre 2019 et le 4 avril 2020 il y aura une soirée particulière (chez un particulier) avec Jean-Noël Pomarède en décembre, un spectacle d'Apolline Roy sur Barbara en avril.

Le dimanche 26 janvier, au Moulin Saint-Pierre, de 10h à 17h30 aura lieu le DIY'ADES (Do It Yourself), salon du savoir-faire.

L'Echo étant distribué à tous les tailladais, nous profitons pour lancer un appel : pour la fête de la musique, tous ceux qui jouent d'un instrument ne pourraient-ils pas venir jouer ensemble au moulin Saint-Pierre ? Chiche ?

Vous pouvez consulter le site du foyer rural www.frlestailades.fr pour plus de renseignements



LES SEMENCES DE LA GARANCE

Les 9 et 10 novembre, le monde des santons était à l'honneur au Moulin Saint-Pierre.

Pour le bonheur des amateurs de crèche provençale, la 3^e édition du Salon des Santonniers a rassemblé 14 artisans santonniers et créchistes de la région qui revendent un savoir-faire artisanal et traditionnel.

Classiques, naïfs ou originaux en galets, tous ces petits personnages d'argile ont montré les différentes facettes de l'art santonnier.

Les visiteurs nombreux, qui se sont pressés pendant ces deux jours, ont pu aussi admirer la crèche de Marius, jeune créateur passionné.

Dix mètres carré, du village provençal à la Camargue et à la mer, 250 santons, des scènes de vie reconstituées à l'échelle de ces petits personnages, ont suscité l'admiration et forcé l'émotion.

Les enfants n'ont pas été oubliés. A l'atelier moulage, ils ont confectionné un santon qu'ils auront fièrement installé à Noël à côté du sapin.

Entre tradition et modernité, le monde du santon suscite toujours autant d'intérêt chez le public et c'est avec un grand plaisir que l'association Les Semences de la Garance vous proposera en novembre 2020 la 4^e édition de son Salon des Santonniers.



G.U.S.T.

«40 ans d'existence ça se fête et c'est ce que nous avons fait l'an dernier, dans la joie et avec une bonne partie des 140 licenciés» !

Pour cette année qui a commencé en fanfare nous proposons un nouveau cours en extérieur : la Marche active (à ne pas confondre avec la Marche Nordique). Ce cours qui a démarré il y a peu, a lieu le mardi soir. Vous pouvez venir l'essayer si le cœur vous en dit (au Stade Saint-Ferréol le mardi soir de 18h30 à 19h30).

De la gym douce à la gym fitness, en passant par le Tai-Chi, le step, le Pilate, ce sont 12h30 de cours que nous vous proposons par semaine.

A vous de choisir - en essayant un cours - et de vous renseigner auprès de Mélanie (06 17 84 13 36) ou par internet : agv.lestaillades@gmail.com.

Au plaisir de vous rencontrer dans un cours à la chaude ambiance. A bientôt.

Jeannine Maurel

Vice-présidente



AU BONHEUR DES JARDINIERS

La pluie ne nous ayant pas épargnés encore une fois, notre journée des jardiniers du Dimanche 24 novembre 2019 a quand même accueilli beaucoup de monde.

Les courageux exposants à l'extérieur avaient, malgré tout, transformé le parvis du Moulin en un jardin coloré pour le plus grand bonheur des jardiniers amateurs.

A l'intérieur de la salle, les visiteurs ont pu trouver leur bonheur parmi les plantes, cactées, bulbes, outillages, et autres produits.

Les nombreux enfants présents ont pu développer leur créativité autour de l'atelier de transformation de bouteilles en suspension végétale.

La LPO leur a permis de fabriquer des mangeoires pour les oiseaux.

Tous sont repartis fièrement avec leurs créations.

La conférence du coach en jardin Pascal LE NORMAND sur «les jardins d'économie d'eau» a intéressé beaucoup de monde au cours de laquelle de nombreuses questions pertinentes ont été posées. L'atelier floral a encore eu un grand succès et les fleuristes en herbe sont repartis avec leur composition pour Noël.



Malgré le temps, la LPO a pu remettre en liberté un rapace et ce fût un temps fort.

Bref une journée bien remplie, qui a satisfait, nous l'espérons, le plus grand nombre.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

L'équipe Au Bonheurs des Jardiniers

Contact : Maguy 06 62 29 51 16

Forum des associations 2019

Commémoration du 11 novembre



Commémoration de la Libération de la Provence



Forum des associations



Illuminations



Marché producteurs



Nettoyage de printemps



Nouveaux arrivants



Carnaval

Spectacle *Mille ans* avec La Garance



JANVIER

Dimanche 26 janvier**Salon du savoir-faire «DIY'ADES»**

(do it yourself) organisé par le Foyer rural - de 10h à 17h30 - Moulin Saint-Pierre

Vendredi 31 janvier**Conférence musicale**

organisée par le Foyer rural 18h45 Maison des associations

FÉVRIER

Samedi 1^{er} février**Soirée dansante**

organisée par le Chœur des Taillades
20h30 - Moulin Saint-Pierre

Mercredi 5 février**Histoire(s) de lire**

10h30 - Médiathèque

Vendredi 28 février**Conférence musicale**

organisée par le Foyer rural 18h45
Maison des associations

Samedi 29 février**Bienvenue aux nouveaux arrivants**

10h30 - Salle du conseil en mairie

MARS

**Vendredi 6, samedi 7
et dimanche 8 mars****Week-end Bourgeois de Culture**

organisé par les Estivales des Taillades
Moulin Saint-Pierre

Samedi 21 mars**Soirée dansante de la Gym**

20h30 - Moulin Saint-Pierre

Samedi 28 mars**Nettoyage de printemps**

9h - Place de la Mairie

Agenda!



AVRIL

Samedi 4 avril**Carnaval**

14h30 - Parking de l'école

Dimanche 5 avril**Puces des couturières**

de 9h30 à 18h - Moulin Saint-Pierre

Samedi 11 avril**Chasse aux œufs**

10h - Maison des associations

Mercredi 22 avril**Ciné surprise**

15h30 - Médiathèque

Dimanche 26 avril**Vide poussette**

organisé par les parents d'élèves de l'école de la Combe - de 8h30 à 14h - Moulin Saint-Pierre

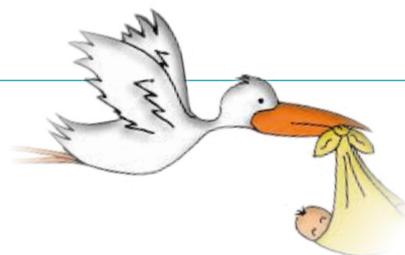
MAI

**Samedi 16
et dimanche 17 mai****Salon de l'automobile
et de la moto ancienne**

organisé par la Foire et Loisirs
Toute la journée - Moulin Saint-Pierre

NAISSANCES

Le 20 février 2019	CLAUDET Noélie, Julie, Andrée
Le 16 mai 2019	GOSCICKI Hélio, Nathan, Michel
Le 12 juin 2019	NANTEUIL Noah, Anthony, Théo
Le 06 septembre 2019	BEAUDAT Armand, Charles
Le 14 octobre 2019	GROS Lenny, Guy, Christian
Le 29 octobre 2019	HOULIEZ Aurore, Nuria, Solange



MARIAGES

Vincent BONAFOUS et Maryline COUILLARD	le 25 janvier 2019
Laurent GOMEZ et Virginie CAMACHO	le 26 janvier 2019
Mathieu PEYTAUD et Margot PIERRE	le 22 juin 2019
Nicolas MAUJEAN et Marine HOAREAU	le 29 juin 2019
Dorian LACOINE et Marina ARTERO-TRAMIER	le 12 juillet 2019
Julien DA COSTA et Julie HERRERO	le 13 juillet 2019
Cédric ROSA et Estelle MONGIN	le 13 juillet 2019
Alexandre ALLIES et Vanessa BUTTIGEG	le 27 juillet 2019
Alexandre MARGRITA et Lana VERDAN	le 27 juillet 2019
Eric FIEROBE et Nathalie PIRRELLO	le 3 août 2019
Claude DURAND et Françoise FLECHAIRE	le 10 août 2019
Jonathan BAYO et Margaux AZNARD	le 10 août 2019
Léo BOUCHOUX et Manon GALERA	le 24 août 2019
Bastien LATTUGA et Sabrina BENZADA	le 14 septembre 2019
PARVAIS Edouard et CLYMANS Germaine	le 28 septembre 2019

Mariage



DÉCÈS

MAPELLI Léa veuve BRUNIER Marius	le 18 février 2019
FAREL Yvette	le 25 février 2019
PANSIER Suzy veuve LUIGI Jean	le 10 mars 2019
BOREL Andrée	le 20 mars 2019
BATHELIER Monique épouse MOULIN René	le 24 mars 2019
RENCUREL Gilbert	le 02 avril 2019
LAC Rose épouse FERAUD Max	le 07 avril 2019
LATIL Jeanine veuve PLAZI Roger	le 29 avril 2019
AUTHEMAN Elise épouse DANIEL Henri	le 31 mai 2019
DIOU Monique veuve GENIN Louis	le 6 juin 2019
ARONE Yves	le 15 juin 2019
SASSO René	le 19 juillet 2019
GIANGRECO Jacqueline épouse BESSERER Edmond	le 29 juillet 2019
IBANEZ Josette épouse CORBEL Daniel	le 31 juillet 2019
SEVIN Jacques	le 15 août 2019
BRACHET Roger	le 09 septembre 2019
LAUINGER Hildegard veuve DUCLOUX Jean Gabriel	le 21 septembre 2019
BERTRAND Emile	le 24 octobre 2019
COUPARD Michel	le 23 novembre 2019
ESTELON Hélène veuve GIORGI Honoré	le 17 décembre 2019
AMAURIN Bernard	le 18 décembre 2019



BAPTEME CIVIL

BROSSE Louane	le 1 ^{er} juin 2019
JAME Paul	le 29 juin 2019
GRIMALDI Dorian	le 14 septembre 2019
GRIMALDI Baptiste	le 14 septembre 2019
LE FAOU Zélie	le 21 septembre 2019
LE FAOU Mey	le 21 septembre 2019



Renseignements utiles

Pharmacie Terra Pharma

300, route de Mourre Poussin
04 90 71 16 61

Kinésithérapeutes

Théodore Raz

238 avenue du château
04 90 71 16 88

Aurélie Meret-Larousse

(soins au cabinet et à domicile)

496 chemin du Luberon
06 07 91 59 13

Maxime Rech

Soins à domicile - 06 10 24 43 05

Infirmières

Dominique Giraud Le Faou

04 90 71 06 94

Chantal Fourquemin

04 90 71 09 04 - 06 81 22 49 85

Agnès Valrado

04 90 06 09 45

Déborah Jean-Claude

06 84 72 06 84

Centre médical des Oliviers

125, rue du stade

• Chirurgien Dentiste

Dr. Frédéric Camilleri - 04 90 76 00 09

• ORTHOPHONISTE

Delphine Darque - 09 83 31 52 89

• PRATICIENNE

DE LA PSYCHOTHÉRAPIE

Marion Soulages - 06 78 93 70 54

Cabinet Médical du Moulin

200, av. du Moulin Saint-Pierre

• DOCTEURS :

Nathalie Loizon-Végéto

Géraldine Petit

Marie Bressier-Sethavong

04 90 76 00 13

• INFIRMIÈRES :

Noël Niero, Rachel-Vanessa Fatoux

04 90 71 58 02

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Centre anti-Poisons:

04 91 75 25 25

Gendarmerie Robion

04 90 78 01 30

Météo Carpentras

08 99 71 02 84

Taxi Alexandra

06 29 46 77 49

Service de cars les Taillades-Cavaillon

TRANSDEV SUD EST : 04 90 74. 20 21

Borne accès Massif forestier :

04 28 31 77 11

Mairie

Tél. 04 90 71 09 98 - Fax : 04 90 71 99 01

lundi et vendredi 8h30 à 12h30

(fermé au public l'après midi)

Du mardi au jeudi 8h30 à 12h30 et de

13h30 à 17h15 (fermé le samedi)

Service urbanisme

lundi de 8h30 à 12h

mardi de 8h30 à 12h/13h30 à 17h15

mercredi de 8h30 à 12h/13h30 à 16h45

Permanences police municipale

Mercredi de 10h30 à 12h

Architecte conseil du PNRL

Christelle Juskiwieski - permanence :

2 jours par mois, se renseigner en Mairie.

Bureau de poste

Tél. 04 90 71 97 84

Lundi au vendredi de 9h15 à 11h45

Dernière levée à 12h.

Médiathèque

Tél. 04 90 71 78 08 - mardi et vendredi de

15h à 18h, mercredi 10h à 13h et 14h à 18h,

samedi de 10h à 13h.

Ecole - Tél. 04 90 71 11 76

Périscolaire

Tél. 07 78 41 91 82

periscolaire@lestailades.fr

Communication - Tél. 07 78 41 91 82

communication@lestailades.fr

Messe

Tous les samedis 18h, renseignements:

presbytère de Robion : 06 62 35 00 39

Collecte déchets

ordures ménagères :

Lundi matin à partir de 5h. Et jours fériés

Bacs jaunes :

Vendredi (sauf route D2 le mercredi

Vidauque et lot de l'aiguille le lundi)

Enlèvement des encombrants

Sur RdV à la LMV au 04 90 78 82 30

Déchetteries intercommunales

Chemin Dorio Cavaillon (04 90 76 10 58)

du lundi au samedi

hiver : du 1^{er} novembre au 14 février

9h à 12h et 14h à 17h

été : du 15 février au 31 octobre

8h à 12h et 14h à 18h

Mon espace vert

172 ch. Du vieux Taillades-Cavaillon

(04 90 75 20 78)- du mardi au samedi

du 15 fev au 31 oct : 8h-12h/14h-18h

du 1^{er} nov au 14 fev : 9h-12h/14h-17h

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h

Fermeture le 24 décembre à 16h

Fermé du 25 décembre au 1^{er} Janvier

Piscines intercommunales

Roudière : Tel. 04 90 78 19 19

Plein air : Tél. 04 90 71 00 08 (été)

Associations

Club du troisième âge

Présidente : Bernadette Ploggini

04 90 06 11 55

Calavon Football Club

Siège : 04 90 71 96 43

Président : Jean-Marie Poli - 04 90 71 97 87

Union Sportive Taillades Gymnastique

Présidente : Jacqueline Chabert

06 01 38 25 90

Société de Chasse

Président : Jean-Noël Philibert

06 47 39 07 52

Foire et loisirs des Taillades

Président : Roland Saorin- 06 19 68 37 05

Bridge club

Président Patrick Bergier - 06 76 40 03 41

Foyer Rural

Présidente : Marie-Claude Nouguier

06 76 32 41 25

Comité des fêtes

Président : José Tur - 06 09 15 15 25

Harmonie (arts plastique)

Présidente : Marielle Tringale - 04 90 06 05 45

A.F.M / Transporthon

coordination départementale du Téléthon

Coordinatrice Martine Décher

04 90 71 48 49

Collections Passion

Président : J.P Cléaz-Savoyen - 04 90 71 63 77

Estivales des Taillades

Président : Michel Le Faou - 07 60 45 76 09

Au bonheur des jardiniers

Présidente : Maguy Vicedo - 04 90 71 42 78

Taillades Country

Président : Albert Verchère - 06 84 00 36 01

Club «La boule des Taillades»

Président : Albert Delgado - 06 38 74 77 91

Le Chœur des Taillades

Président : Michel Mauron - 06 12 08 55 78

Du fil au Boutis

Présidente : Gisèle Brémond - 04 90 71 57 23

Cao Do Kwan

Présidente : Myriam Libe - 06 08 02 73 42

Ki Pro...n'Co Compagnie

Président : Alain Roux - 06 80 48 66 20

Atelier du mourre poussin

Président : Pierre Rieu

Les Semences de la Garance

Présidente : Chantal Villain

06 71 19 34 41

APEEC

Parents d'élèves école de la Combe

Président : Cédric Rosa - 06 07 38 23 39